

2 Aperçu de la composante « Registres de confiance » 3 du CCP

- 4 Statut du document : Recommandation préliminaire V1.0
- 5 Conformément aux <u>procédures opérationnelles du CCIAN</u>, les recommandations
- 6 préliminaires sont un livrable qui sert à partager des conclusions initiales et à obtenir
- 7 une rétroaction à grande échelle.
- 8 Ce document a été préparé par le Comité d'experts du Cadre de confiance
- 9 pancanadien (TFEC). On s'attend à ce que le contenu de ce document soit examiné et
- 10 mis à jour régulièrement afin de donner suite à la rétroaction reliée à la mise en œuvre
- opérationnelle, aux progrès technologiques, et aux changements de lois, règlements et
- politiques. Les avis concernant les changements apportés à ce document seront
- partagés sous la forme de communications électroniques, notamment le courriel et les
- 14 réseaux sociaux. Les notifications seront également consignées dans le programme de
- 15 travail du Cadre de confiance pancanadien (CCP).
- 16 Ce document est fourni « TEL QUEL » et aucun participant du CCIAN ne garantit de
- 17 quelque facon que ce soit, d'une manière expresse ou implicite, y compris d'une
- 18 manière sous-entendue, sa qualité marchande, le fait qu'il ne viole pas les droits de
- 19 propriété intellectuelle de tierces parties et qu'il convient à une fin particulière. Les
- 20 personnes désirant obtenir de plus amples renseignements au sujet de la gouvernance
- 21 du CCIAN sont invitées à consulter les politiques qui régissent le CCIAN.
- 22 Droits de propriété intellectuelle : Droits de propriété intellectuelle du CCIAN V1.0 PDF I
- 23 © 2022

24

25

26

27

						4.5	•	
	n	\sim	\sim	20	ma	•	\mathbf{a}	rne
ıa	u	ı	u	-3	ma	LI	C	163

28	1. Introduction3
29	2. Raison d'être, contexte et portée3
30	2.1 Raison d'être3
31	2.2 Contexte3
32 33 34	2.3 Portée42.3.1 Sujets inclus dans la portée42.3.2 Sujets non inclus dans la portée5
35	3. Relation avec le cadre de confiance pancanadien 6
36	4. Conventions6
37	4.1 Abréviations7
38	4.2 Termes et définitions7
39	5. Références9
40 41	6. Historique des révisions10
42	

43

44

45

46

47

48

Cadre de confiance pancanadien Recommandation préliminaire – Composante « Registres de confiance » V1.0 du CCP DIACC / PCTF13

1. Introduction

49

55

56

57

58

59

60 61

78

- 50 Ce document donne un aperçu de la composante « Registres de confiance » du CCP,
- une composante du <u>Cadre de confiance pancanadien</u> (CCP). Pour avoir une
- 52 introduction générale sur le CCP, veuillez vous référer à l'aperçu du modèle de CCP,
- 53 lequel décrit les buts et objectifs du CCP et donne un aperçu général du CCP.
- 54 Chaque composante du CCP est décrite dans deux documents :
 - 1. **Aperçu** : Il introduit le sujet de la composante. L'aperçu fournit des renseignements essentiels pour comprendre les critères de conformité de la composante, à savoir des définitions des termes clés, des concepts et les processus de confiance qui font partie de la composante.
 - 2. **Profil de conformité** : Il spécifie les critères de conformité utilisés pour uniformiser et évaluer les éléments de confiance qui font partie de cette composante.
- 62 Cet aperçu fournit des renseignements reliés au profil de conformité « Registres de confiance » du CCP et nécessaires pour l'interpréter d'une manière uniforme.

2. Raison d'être, contexte et portée

65 2.1 Raison d'être

- 66 Un registre de confiance vise à donner aux participants d'un écosystème de l'identité
- 67 numérique les moyens de vérifier que les participants numériques de l'écosystème sont
- 68 dignes de confiance. De même qu'un vérificateur a besoin de savoir qu'il traite avec la
- dignes de conhance. De meme qu'un vernicateur à besoin de savoir qu'il traite avec la
- 69 bonne personne, comme expliqué dans la <u>composante « Personne vérifiée »</u>, et que
- 70 son justificatif est valide, le vérificateur et le titulaire ont besoin de savoir que
- 71 l'organisation qui délivre le justificatif est valide. Si un émetteur figure dans un registre
- de confiance, cela indique aux parties intéressées (p. ex., les vérificateurs et les
- titulaires) qu'on peut faire confiance à un émetteur en tant que fournisseur de justificatif
- 74 faisant autorité. Les écosystèmes d'identité numérique et leurs registres de confiance
- associés utilisent un cadre de confiance (comme le CCP) pour déterminer la façon dont
- 76 les émetteurs, les vérificateurs, les titulaires et les portefeuilles numériques devraient ou
- 77 doivent fonctionner pour être considérés comme dignes de confiance.

2.2 Contexte

Un registre de confiance est une composante essentielle de l'architecture de l'identité numérique décentralisée nouvelle et émergente. Dans une architecture décentralisée

Statut : Recommandation préliminaire

Cadre de confiance pancanadien

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102 103

104

105

Recommandation préliminaire – Composante « Registres de confiance » V1.0 du CCP DIACC / PCTF13

(ou autosouveraine), un portefeuille numérique reçoit des justificatifs vérifiables de la part d'émetteurs, après quoi il fournit des présentations de ces justificatifs aux vérificateurs. Dans cette architecture, un registre de confiance fournit aux émetteurs, aux vérificateurs, aux portefeuilles numériques (et à leurs titulaires humains) et aux autres registres de confiance les renseignements nécessaires pour vérifier l'identité et le statut des autres parties, ainsi que l'authenticité et le statut des justificatifs et des présentations qu'un portefeuille numérique reçoit et présente.

Remarque : un émetteur, un vérificateur ou un fournisseur de portefeuilles peut faire partie de n'importe quel écosystème de l'identité numérique.

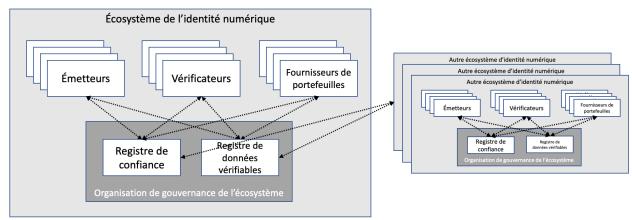


Fig. 1 : Écosystèmes de l'identité numérique

Les registres de confiance doivent à leur tour dépendre des sources juridiques et fondamentales de l'identité numérique comme les registres d'entreprises, les permis de conduire et les fournisseurs de cartes de santé. D'autres composantes du CCP définissent la façon dont ces sources fondamentales d'identité numérique devraient ou doivent être utilisées pour enregistrer des services numériques à l'intérieur du registre de confiance.

2.3 Portée

2.3.1 Sujets inclus dans la portée

- Gouvernance des registres de confiance
 - Structure d'affaires cadre juridique, objectifs commerciaux, frais, contrats et résolution des différends.
 - Portée de l'écosystème (émetteurs, vérificateurs, fournisseurs de portefeuilles, autres registres de confiance) – types et industries de services numériques soutenus par le registre.

Cadre de confiance pancanadien Recommandation préliminaire – Composante « Registres de confiance » V1.0 du CCP DIACC / PCTF13

- Processus de gouvernance qui exploite le processus de gouvernance et façon dont les décisions de gouvernance sont prises, communiquées et appliquées.
- Politique et normes (cadre de confiance) règles des services numériques soutenues par le registre et pour le registre comme tel.
- Opérations du registre de confiance

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

129

130

131

132

133

134

135 136

137

138

139 140

141

142

143

144

145

146

147

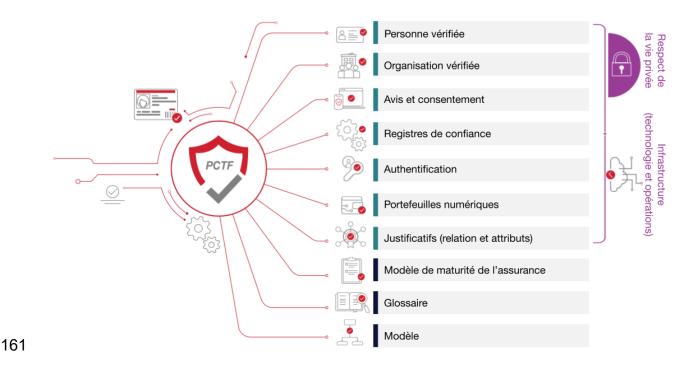
- Gestion de la technologie et de l'infrastructure façon dont l'infrastructure technique d'un registre de confiance devrait être gérée (voir la composante Infrastructure du CCP (technologie et infrastructure)).
- Services techniques interfaces technologiques du registre qui sont fournies, schémas des inscrits, schémas des justificatifs et renseignements sur le statut des justificatifs qui sont fournis par le registre.
- Gestion de l'inscription et de la certification
 - Services de certification, de vérification et de marque de confiance processus pour s'assurer que l'inscrit se conforme aux politiques et aux normes de l'écosystème.
 - Enregistrement façon dont les inscrits sont identifiés et authentifiés/autorisés pour utiliser le registre (voir les composantes <u>Personne vérifiée</u> et <u>Organisation vérifiée</u> du CCP).
 - Certification et enregistrement de registres de confiance tiers.
 - Processus pour suspendre ou révoquer un enregistrement.

128 2.3.2 Sujets non inclus dans la portée

- Cette composante ne traite pas des exigences des registres d'identité essentielle dont dépendent les registres de confiance pour l'identification des identités, comme les registres d'entreprises, les permis de conduire et les registres de naissances.
- Les écosystèmes de l'identité numérique peuvent limiter la portée de leur adhésion à un segment particulier de l'industrie. Cette composante ne fournit pas d'instructions sur la façon dont l'écosystème ou les écosystèmes pourraient choisir ou limiter la portée de leur adhésion.
- Les écosystèmes de l'identité numérique peuvent avoir des politiques qui déterminent si les vérificateurs, les émetteurs, les produits des portefeuilles ou d'autres registres de confiance seront inscrits dans leur registre de confiance. Cette composante ne donne pas de consignes comme quoi ils devraient ou non être inscrits, mais seulement qu'ils peuvent être inclus au besoin et la façon dont ils devraient ou doivent être inscrits.
- Les écosystèmes de l'identité numérique peuvent avoir des politiques qui permettent (ou non) un accès en lecture anonyme au registre de confiance. Cette composante ne fournit pas de consignes comme quoi ils devraient le permettre ou non, mais seulement qu'un accès anonyme peut être permis lorsque nécessaire.

3. Relation avec le cadre de confiance pancanadien 149

- Le CCP consiste en un ensemble de composantes modulaires ou fonctionnelles pouvant être évaluées et certifiées d'une manière indépendante pour être prises en considération comme composantes de confiance. Le CCP, qui tire parti d'une approche pancanadienne, permet aux secteurs public et privé de collaborer pour préserver les identités numériques en uniformisant les processus et les pratiques à l'échelle de l'écosystème numérique canadien.
- 156 Cette composante fait référence à d'autres composantes du CCP pour définir la 157 technologie, les opérations et les processus de gestion attendus du registre de confiance. Comme pour les autres composantes du CCP, celle-ci ne spécifie pas une 158 159 infrastructure technologique en particulier.
- 160 La figure 1 est une illustration des composantes du cadre de confiance pancanadien.



162 Figure 1. Composantes du cadre de confiance pancanadien

4. Conventions

148

150

151

152

153 154

155

163

Statut : Recommandation préliminaire

Cadre de confiance pancanadien

Recommandation préliminaire – Composante « Registres de confiance » V1.0 du CCP DIACC / PCTF13

- 164 Cette section décrit et définit les principaux termes et notions utilisés dans la
- 165 composante « Registres de confiance » du CCP. Ces renseignements sont fournis pour
- assurer une utilisation et une interprétation uniformes des termes qui apparaissent dans
- 167 cet aperçu et dans le profil de conformité des registres de confiance du CCP.

Remarques:

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190 191

192

193

194

195

196

197

198

199

- Les conventions peuvent varier entre les composantes du CCP. Les lecteurs sont invités à examiner les conventions de chaque composante du CCP qu'ils lisent.
- Les principaux termes et notions décrits et définis dans cette section et le glossaire du CCP sont écrits avec une majuscule initiale dans tout le document.
- Il se pourrait que des liens hypertextes soient intégrés dans les versions électroniques de ce document. Tous les liens étaient accessibles au moment de la rédaction.

4.1 Abréviations

- 178 L'acronyme ci-dessous apparaît dans cet aperçu :
- **CCP**: Cadre de confiance pancanadien

4.2 Termes et définitions

Écosystème de l'identité numérique (aussi appelé réseau)

Organisation officielle de participants à l'identité numérique (entités) qui exploitent un registre de confiance. Comme défini dans la Recommandation finale du glossaire du CCP V1.0, il s'agit d'un réseau interrelié pour l'échange et la vérification des renseignements d'identité numérique impliquant des organisations des secteurs public et privé qui se conforment à un cadre de confiance commun pour la gestion et l'utilisation des identités numériques, et les sujets de ces identités numériques.

Émetteur

Inscrit qui fournit des justificatifs aux titulaires. Les émetteurs peuvent tenir compte des renseignements provenant du registre de confiance à propos du portefeuille numérique du titulaire dans une décision consistant à fournir des justificatifs.

Entité

- Comme défini dans la <u>Recommandation finale du glossaire du CCP V1.0</u>, chose qui a une existence séparée et distincte, et qui peut être identifiée dans un contexte.
- Fournisseur de portefeuille numérique

Statut : Recommandation préliminaire

Recommandation préliminaire – Composante « Registres de confiance » V1.0 du CCP DIACC / PCTF13

 Entité qui développe des produits de portefeuilles numériques destinés à être utilisés par les titulaires. Les fournisseurs de portefeuilles numériques peuvent être des émetteurs de justificatifs destinés à des portefeuilles numériques pour prouver leur authenticité.

Gouvernance du registre de confiance (gouvernance)

 Processus de gestion qui définissent la mission, les politiques, les procédures et les normes d'un écosystème et de son registre de confiance.

Inscrit

200

201

202

203

204

205206

207

208

209

210211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229230

231

232233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

 Entité qui est enregistrée dans un registre de confiance. Les inscrits sont des émetteurs, des vérificateurs, des fournisseurs de portefeuilles numériques et autres registres de confiance.

Justificatif

 Un justificatif est un ensemble d'une ou de plusieurs revendications faites à propos d'un sujet par un émetteur. On parle aussi de justificatifs vérifiables.

Opérations du registre de confiance

Processus commerciaux et technologiques utilisés pour gérer le contenu de l'infrastructure et de l'information du registre de confiance, ainsi que pour certifier/enregistrer des entités dans le registre de confiance. Le registre de confiance et ses opérations se conforment à un cadre de confiance comme le CCP.

Partie qui inscrit

 Entité (habituellement une vraie personne) qui est légalement autorisée à inscrire une entité auprès d'un registre de confiance.

Portefeuille numérique

Un portefeuille numérique est un système de référentiel de justificatifs basé sur un logiciel qui entrepose d'une manière sécuritaire des renseignements pour un titulaire. Selon la nature du portefeuille, il peut contenir des renseignements tels que des justificatifs, des justificatifs vérifiables, des renseignements sur des paiements et/ou des mots de passe. Le but d'un portefeuille est d'entreposer d'une manière sécuritaire les justificatifs et/ou les attributs de l'identité, et de permettre au titulaire d'assembler et de préparer des présentations vérifiables. Certains portefeuilles peuvent avoir des capacités pour prouver l'identité et/ou des agents pour faciliter le partage des justificatifs qu'ils gèrent.

Présentation

 Une présentation correspond à des données qui représentent habituellement une ou plusieurs revendications à propos d'un sujet, qui est dérivé d'un ou de plusieurs justificatifs ou justificatifs vérifiables, ou encore d'une ou de plusieurs relations acceptées ou vérifiables et partagées avec un vérificateur.

Registre de confiance

Cadre de confiance pancanadien

Recommandation préliminaire – Composante « Registres de confiance » V1.0 du CCP

DIACC / PCTF13

Service numérique exploité par un réseau d'identité numérique qui fournit de l'information à propos des inscrits. L'information peut être lue par des personnes et/ou des machines de sorte que des personnes et des services technologiques puissent prendre des décisions en connaissance de cause à propos de la fiabilité des services d'un inscrit (p. ex., niveau d'assurance conformément à un cadre de confiance). Le registre de confiance peut inclure une composante d'un registre de données vérifiables.

Registre de données vérifiables

Rôle qu'un système peut jouer en servant de médiateur dans la création et la vérification des identifiants, clés et autres données pertinentes comme des schémas de justificatifs vérifiables, des registres de révocation, des clés publiques d'émetteurs et ainsi de suite, qui peuvent être nécessaires pour utiliser des justificatifs vérifiables (à partir de W3C).

Titulaire

243

244

245

246247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266267

268

269

275

276277

278

Entité qui reçoit des justificatifs des émetteurs, qui les garde en sa possession et qui présente des justificatifs aux vérificateurs. Les titulaires utilisent les portefeuilles numériques pour recevoir, conserver et présenter des justificatifs. Les portefeuilles numériques présentent aux titulaires l'information provenant du registre de confiance sur les émetteurs et les vérificateurs afin qu'ils puissent prendre des décisions en connaissance de cause à propos des interactions avec les émetteurs et les vérificateurs.

• Vérificateur (aussi appelé partie dépendante)

 Inscrit ou entité qui reçoit des présentations de justificatifs provenant de titulaires et vérifie les justificatifs en utilisant les renseignements à propos des émetteurs (des justificatifs) provenant du registre de confiance.

5. Références

- Cette section fournit la liste des normes, cadres, lignes directrices et registres externes, et autres documents auxquels il est fait référence dans cette composante du CCP.
 Cette composante du CCP tire parti des compétences, de l'expérience et des leçons apprises d'autres organisations qui œuvrent à améliorer ce domaine, et elle a pris en considération le matériel provenant des sources suivantes :
 - Trust Over IP (ToIP) https://github.com/trustoverip/tswg-trust-registry-trus
 - Groupe de travail sur les justificatifs de la Decentralized Identity Foundation (DIF)
 - https://trustoverip.github.io/essiflab/glossary (https://essif-lab.eu)
- 279 **Remarque :** Le cas échéant, seul le numéro de version ou de mise à jour spécifié dans ce document s'applique à cette composante du CCP.

6. Historique des révisions

Version	Date	Auteur(s)	Commentaire		
0.01	2022- 07-19	Équipe de conception des registres de confiance du CCP	Ébauche de discussion initiale créée par l'équipe de conception des registres de confiance du CCP		
0.02	2022- 08-22	Équipe de conception des registres de confiance du CCP	Version mise à jour pour incorporer la rétroaction de l'équipe de conception		
1.0	2022- 03-01	Équipe de conception des registres de confiance du CCP	Le TFEC l'approuve comme ébauche de recommandations V1.0		